MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-LENDRESSE
(Communes fusionnées)

16-10-2026-04

Date de convocation le 12/10/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 02
Votants : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 octobre 2026

Les seize octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, CAMGRAND Eva, ETCHART Véronique, LOQUET Patricia, POURRERE Danielle et TEIXEIRA Marina ainsi que MM. CLAVÉ Jacques, HILLOOU Hervé, LAMASOU Bernard, LATAPY Jean-Marc, LOZANO Patrick, PRIOULT Sylvain, SALEFRANQUE Pascal et VIVEN Jean-Bernard.

Avait donné pouvoir : : Mme CHAILLOUX Vanessa pouvoir à Mme ETCHART Véronique
Mme CASTANHEIRA Ludivine pouvoir à M LATAPY Jean-Marc

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE Pascal

OBJET : DEPART A LA RETRAITE DE DEUX AGENTS (RETRAIT DE LA DELIBERATION 11-09-2026-04)

Les articles L731-1 et L 731-4 du Code Général de la fonction publique précisent les modalités d'action sociale des collectivités territoriales.

La délibération du 11 septembre 2026 attribuant une enveloppe pour le départ à la retraite de deux agents ne peut entrer dans ce cadre légal.

ENTENDU l'exposé du Maire ;

DÉCIDE le retrait de la délibération 11-09-2026-04 du Conseil Municipal.

Résultat du vote :
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.
Le Maire,



Jacques CLAVÉ

M SALEFRANQUE Pascal
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216403964-20261027-16_10_2026_04-DE

JC176